

# Bibliothèque et Archives Canada

## Financement visant les services de catalogage dérivé, de signalement de mentions de fonds et de prêt entre bibliothèques



25 novembre 2019

Le 2 février 2018, Bibliothèque et Archives Canada (BAC) a lancé Voilà, le nouveau catalogue collectif national. L'objectif de BAC en ce qui concerne ce catalogue, hébergé par Online Computer Library Centre (OCLC), est de représenter globalement les collections des bibliothèques canadiennes qui appuient le travail de la communauté des bibliothèques canadiennes et qui facilitent l'accès des utilisateurs. À cette fin, BAC a prévu un budget visant à offrir une aide financière aux petites bibliothèques publiques et aux petites bibliothèques d'établissements d'enseignement postsecondaire (cégeps, collèges communautaires et universités) qui désirent faire partie du projet d'enrichissement du catalogue national canadien en devenant membres d'OCLC.

Bon nombre de provinces offrent déjà des services dans ce domaine, et BAC n'offrira ni une aide en double, ni un remplacement des services déjà en place. Toutefois, là où les modèles de financement provincial ou territorial ne couvrent pas le prêt entre bibliothèques (PEB), les petites bibliothèques admissibles pourront faire une demande pour les services de PEB. Là où les modèles de financement provincial ou territorial ne couvrent pas le catalogage dérivé et le signalement de mentions de fonds, les petites bibliothèques admissibles pourront demander à BAC d'obtenir les services de catalogage dérivé.

La priorité de BAC est d'appuyer les petites bibliothèques qui, sans cette aide financière, ne seraient pas en mesure de participer à ce projet national, tout en utilisant son budget et l'argent des contribuables de façon efficace.

Le premier cycle de financement a été mis en place au cours de l'automne et de l'hiver 2017. Le deuxième cycle a été mis en place au cours de l'automne et de l'hiver 2018. Le troisième cycle commence aujourd'hui, le 25 novembre 2019, et se poursuivra jusqu'au 14 janvier 2020.

### Aperçu des abonnements

Les bibliothèques qui profiteront de l'aide financière seront abonnées à OCLC et auront accès à des services spécifiques.

#### Service de catalogage dérivé et de signalement de mentions de fonds

L'abonnement financé au service de catalogage dérivé et de signalement de mentions de fonds donne accès à CatExpress. Il s'agit d'une interface en ligne conviviale qui permet le catalogage dérivé et la mise à jour des fonds dans OCLC. À mesure qu'une bibliothèque procède au catalogage dérivé, ses fonds sont ajoutés à CatExpress. La page [Assistance technique, formation et documentation](#) d'OCLC contient plus de renseignements au sujet de CatExpress.



## Service de prêt entre bibliothèques

L'abonnement financé donne accès à Prêts entre bibliothèques WorldShare (PEB WorldShare), un service en ligne convivial, facile à utiliser, qui permet la gestion des prêts entre bibliothèques. Il vous connecte aux bibliothèques canadiennes et aux autres bibliothèques partout dans le monde, vous permet de connaître les fonds d'une bibliothèque, ses politiques et les frais exigés avant de transmettre une demande, et vous permet d'automatiser les activités. La page d'aide et de formation sur le [Prêt entre bibliothèques WorldShare](#) du site Web d'OCLC contient plus de renseignements à ce sujet.

## Admissibilité

Si elles ne sont pas déjà couvertes par un financement provincial ou territorial en ce qui concerne les services de catalogage dérivé, de signalement de mention de fonds et de PEB, les petites bibliothèques pourront faire une demande d'aide financière de BAC, s'il s'agit de :

- bibliothèques publiques desservant une population de 50 000 personnes ou moins;
- bibliothèques d'établissements d'enseignement postsecondaire ayant une collection de 60 000 documents ou moins (livres imprimés, fichiers rétrospectifs, livres électroniques, enregistrements audiovisuels, publications en série et sources de référence électroniques).

L'aide financière n'est pas disponible pour :

- les bibliothèques d'écoles primaires et secondaires (y compris les districts scolaires et les conseils scolaires);
- les réseaux de bibliothèques régionales desservant une population de 50 000 personnes ou plus;
- les bibliothèques qui profitent des services de catalogage dérivé ou de PEB d'une autre bibliothèque ou d'un bureau provincial;
- les bibliothèques spécialisées;
- les autres bibliothèques gouvernementales.

Des options en ce qui concerne les services de PEB et de catalogage dérivé s'offrent aux bibliothèques qui ne sont pas déjà abonnées aux services d'OCLC. Veuillez consulter la page [Quelles options s'offrent aux bibliothèques qui préfèrent ne pas se joindre à OCLC?](#)

## Présentation d'une demande

Si votre bibliothèque n'a pas reçu de financement l'an dernier, et si vous croyez qu'elle pourrait être admissible à ce financement, veuillez présenter une demande à l'aide du [formulaire d'OCLC en ligne](#). Les bibliothèques canadiennes qui ne sont pas admissibles à un soutien financier peuvent [communiquer directement avec OCLC](#) pour connaître le prix des services de catalogage dérivé et de prêt entre bibliothèques.

**La date limite pour soumettre les demandes est le mardi 14 janvier 2020, à 23 h 59 (heure de l'Est).**

Nous acceptons actuellement les demandes pour le cycle de financement couvrant la période d'avril 2020 à mars 2021. Il faudra environ six semaines à BAC pour répondre à votre demande de financement.

En 2020, BAC acceptera de nouvelles demandes en vue du prochain cycle de financement.

## **Contactez-nous**

Veillez consulter notre site Web afin d'obtenir davantage de renseignements et de consulter notre foire aux questions :

- [Foire aux questions pour les bibliothèques canadiennes au sujet de Voilà et Aurora](#)

**Pour toute autre question ou pour vous abonner à notre liste d'envoi, veuillez contacter [bac.servicesauxbibliotheques-libraryservices.lac@canada.ca](mailto:bac.servicesauxbibliotheques-libraryservices.lac@canada.ca).**